

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 40 (1960)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Foire nationale : une devise et un programme  
**Autor:** Hauswirth, Hermann  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-887505>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Foire nationale :



## *Une devise et un programme*

par Hermann Hauswirth, directeur de la Foire suisse d'Échantillons

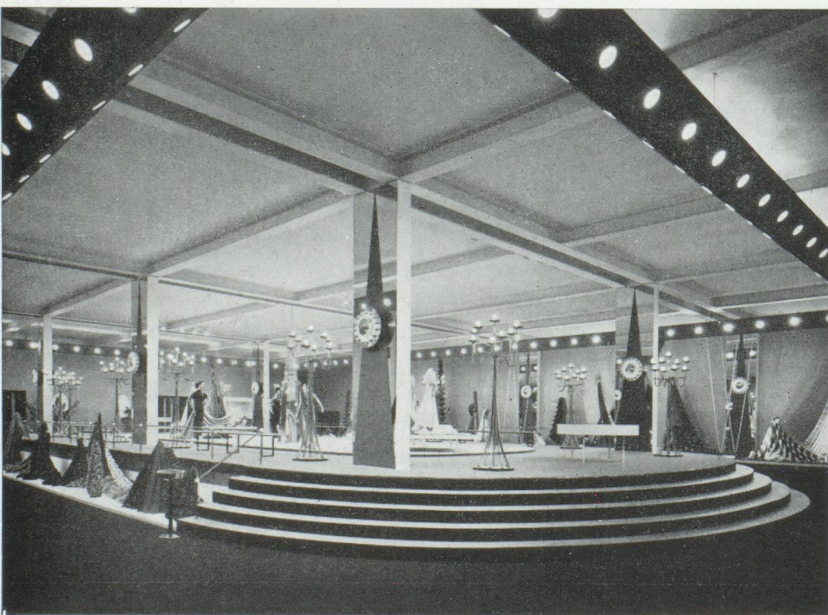
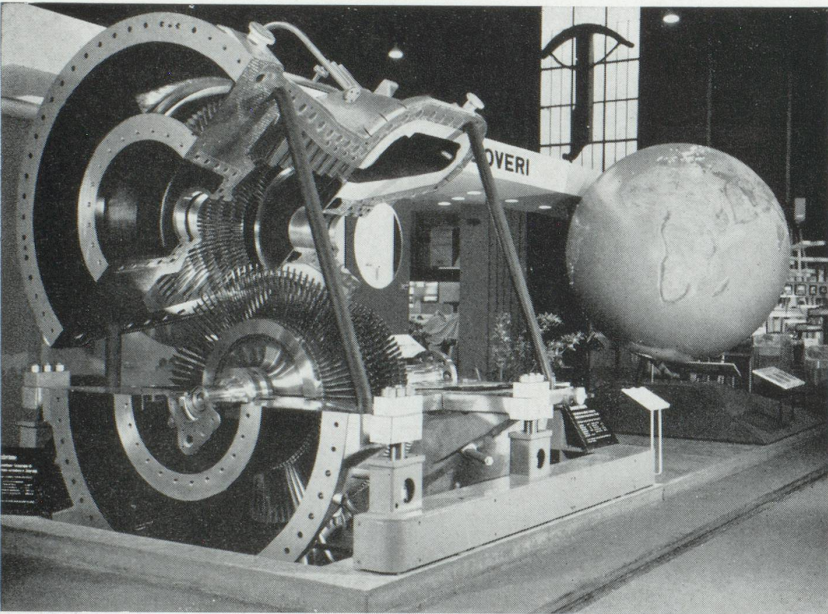
Parmi les grandes foires européennes internationales, la Foire de Bâle donne un peu l'impression de faire cavalier seul.

A une époque où non seulement sur le plan européen mais depuis peu sur le plan mondial, du fait de l'aide à apporter aux pays insuffisamment développés, on prône l'intégration économique devenue le leitmotiv de toutes les discussions, on s'étonne que la Foire suisse reste presque la seule à vouloir conserver un caractère national. Trop facilement, on est tenté d'en conclure que c'est pour demeurer dans la ligne de cette sacro-sainte neutralité qui, depuis des siècles, a toujours été une des constantes non seulement politiques mais encore économiques de notre pays.

Certes, mon propos n'est pas d'aborder dans cette Revue, dont le but même est de contribuer à la compréhension réciproque de deux pays voisins et amis, au resserrement de leurs rapports et à l'extension de leurs échanges, la genèse de l'intégration européenne. Mais devant l'âpreté que d'aucuns mettent à défendre cette formule nouvelle d'une vieille aspiration humaine née spontanément le jour où les hommes ont commencé à commercer entre eux et devant l'intransigeance que d'autres apportent à la condamner, je me demande en toute honnêteté si dans cet état de tension on ne risque pas, au lieu de rechercher une base d'entente, un commun dénominateur, de perdre de vue la valeur bénéfique de la relance d'une idée généreuse qui

inéluçtablement, doit tendre à une, meilleure coordination des forces productives. Face à cet état de choses, je voudrais montrer qu'en restant fidèle depuis quarante-quatre ans à l'esprit de ses fondateurs, la Foire de Bâle remplit selon toute vraisemblance plus parfaitement son rôle d'intermédiaire qu'elle ne le ferait en s'adjoignant des participations étrangères.

En fait, le visiteur non prévenu qui pour la première fois parcourt la Foire de Bâle est surpris du tableau qu'elle lui procure d'une production industrielle et artisanale dont il ne soupçonnait précisément pas la diversité. La Foire de Bâle contribue ainsi à réfuter chez beaucoup l'idée un peu simpliste qu'on se fait à l'étranger d'une Suisse



bucolique qui trait sa vache, alors que notre pays est, compte tenu de son étendue et du chiffre de sa population, parmi les plus industrialisés du globe.

Si, au cours d'un long chemin parcouru, la Foire Suisse d'Échantillons est parvenue au degré d'épanouissement qu'elle connaît aujourd'hui, elle a dès le début de son existence trouvé la forme qu'elle allait parfaire au cours des ans et pris la signification dont elle ne devait plus s'écarter.

La Foire de Lyon, fondée en 1915, a été calquée sur celle de Leipzig dont elle devait être la réplique et depuis toujours elle est internationale. A Bâle, au contraire, on a renoncé à accueillir des exposants étrangers parce qu'on avait des raisons de craindre des difficultés de nature politique intérieure et surtout parce qu'il était indispensable de renseigner le marché intérieur coupé de ses sources naturelles d'approvisionnement à l'étranger sur les ressources qu'offrait la production indigène.

A Bâle donc, sans faire fi des enseignements de la Foire de Leipzig, on s'est efforcé de rechercher une solution spécifiquement suisse en adoptant d'autres solutions. C'est ainsi que les industries techniques, et en particulier celles des machines et de l'électrotechnique qui n'avaient jusqu'alors pas été représentées à Leipzig, ont été invitées à prendre part à la Foire de Bâle. Il s'agissait d'une innovation hardie puisque, par définition tacite, les foires d'échantillons n'étaient ouvertes qu'aux seuls biens de consommation. L'audace une fois de plus devait tenir ses promesses, à telle enseigne même qu'une année plus tard Leipzig s'adjoignait une foire technique. C'est ainsi, dans la mesure où ces deux termes peuvent être paradoxalement confondus, que la Foire nationale de Bâle fut la première foire universelle, au sens

*A gauche, de haut en bas : le hall des machines-outils, un stand, le pavillon « Création ».*

*(Photos Zimmermann)*

où on l'entend aujourd'hui par opposition aux foires ou salons spécialisés.

Nous voici incidemment amené à effleurer le problème de la spécialisation. Ce serait faire preuve d'aveuglement et d'imprévoyance que de nier que les progrès surprenants accomplis depuis la dernière guerre, surtout par la science et les techniques de fabrication, n'impliquent pas la création de centres d'information spécialisés. L'opportunité de telles manifestations qui, et c'est presque une condition, viennent s'inscrire dans un concept international n'est en somme plus discutée. Nous-mêmes avons organisé avec succès des foires spécialisées, notamment dans les domaines de l'épuration des eaux industrielles usées et de l'« automatique en chimie » plus particulièrement, manifestations qui doivent d'ailleurs être répétées; la première « Pro Aqua » en 1961, la deuxième « I.L.M.A.C. » (1) probablement en 1962. Ce serait cependant une erreur selon nous de penser que le problème puisse se poser sous la forme d'une alternative entre foire générale ou universelle et foire spécialisée.

Sans entrer dans des considérations philosophiques, on peut se demander si on n'en arrivera pas à faire la juste part des choses. Il y a vingt-cinq ans, l'éminent savant Carrel, dans un livre très remarqué « L'homme cet inconnu », dénonçait les dangers d'une spécialisation poussée à des limites extrêmes sur le plan de l'esprit. C'est probablement vrai aussi en matière économique. Se référer à un esprit scientifique pour démontrer une nécessité pratique peut paraître prétentieux. Il reste évident en tout cas que le choix entre les deux formules de foire générale ou de foire spécialisée incombe aux milieux industriels intéressés, et nous avons quant à nous le sentiment, pour ne pas dire la conviction, que des branches de fabrication acquises à l'idée de la foire spécialisée internationale n'en éprouvent pas moins la nécessité de faire connaître leurs réalisations à

un plus large public que celui assez restreint des seuls techniciens de la profession. En tout état de cause, pour ne considérer ici que le cas de la Foire de Bâle, il est absolument indispensable que le principe de la généralisation par opposition au phénomène de la spécialisation soit sauvegardé. C'est, en effet, par la concentration aussi complète que possible de la production industrielle et artisanale que la foire nationale d'un petit pays peut prétendre conserver toute sa puissance d'attraction. Encore faut-il que ce pays soit suffisamment industrialisé et c'est le cas, nous l'avons dit, à un degré peu commun de la Suisse.

Nos industriels et artisans l'ont bien compris qui non seulement présenteront à Bâle, du 23 avril au 3 mai 1960, leurs modèles les plus récents, mais qui pour la plupart continueront à donner aussi un aperçu succinct et d'autant plus suggestif de leur programme de fabrication. Ils savent, en effet, que si la nouveauté est un des éléments essentiels de toute foire d'échantillons elle n'est pas seule à retenir l'attention; les visiteurs sont tout autant désireux de se faire une idée d'en-

semble de l'évolution industrielle. Ils s'ensuit que les contacts personnels pris avec les acheteurs et intéressés professionnels comme aussi avec un plus large public, qu'il soit formé de gens de métier ou de consommateurs, constituent, indépendamment des affaires que tout exposant escompte de sa participation, une source d'émulation des plus fécondes.

Cette fonction, la foire nationale, qui par son essence même attire une foule nombreuse de visiteurs, la remplit peut-être avec encore plus d'efficacité qu'une foire internationale où l'intérêt doit nécessairement se disperser sur la production de plusieurs pays. Aussi ne me paraît-il nullement déplacé, en conclusion à cet article, de penser que la Foire de Bâle contribue heureusement à stimuler la production nationale de façon à la maintenir « à la pointe du progrès ». C'est du moins le thème dont s'est inspiré l'artiste qui a conçu pour notre Foire l'affiche de cette année.

H. HAUSWIRTH,  
Directeur de la Foire Suisse  
d'Échantillons.

(1) Salon international de laboratoire et de mesure, et de l'automatique en chimie.

Vue aérienne : le grand quadrilatère, qui date de 1954, abrite la section des biens de consommation.

